

Paris, le 24 mai 2017

**Attribution gratuite d'actions au Directeur Général de Natixis  
Décision du conseil d'administration du 23 mai 2017**

Après recueil de l'avis positif du comité des rémunérations, et comme autorisé par l'assemblée générale des actionnaires de Natixis en date du 24 mai 2016 dans sa 19<sup>e</sup> résolution, le conseil d'administration de Natixis a procédé, lors de sa séance du 23 mai 2017, à l'attribution gratuite d'actions de performance au bénéfice des membres du comité de Direction générale de Natixis. 29 911 actions de performance sont attribuées au profit du Directeur Général de Natixis, pouvant donner lieu à une acquisition maximale de 32 902 titres en fonction de l'application de la condition de performance.

Cette attribution vise à renforcer l'alignement dans le temps des intérêts des actionnaires et de ceux des dirigeants.

Il est précisé que l'acquisition de ces actions ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de quatre ans et sous réserve du respect de conditions de présence et de performance, la condition de performance ayant été définie en référence à la performance relative de l'action Natixis mesurée par le « Total Shareholder Return » par rapport à celle des autres établissements bancaires composant l'indice Euro Stoxx Banks.

En outre, 30 % des actions qui seront livrées au dirigeant mandataire social à l'échéance de la période d'acquisition seront soumises à une obligation de conservation jusqu'à la cessation de son mandat social de Directeur Général de Natixis.

[www.natixis.com](http://www.natixis.com)

